

REGLEMENT DU TEMPS PERISCOLAIRE

Pour une meilleure participation de tous les enfants à l'ambiance générale du restaurant scolaire, de la cour et de la garderie, voici quelques consignes faciles à appliquer.



😊 Sur le trajet

- lorsque je vais au restaurant scolaire, je dois me mettre en rang,
- lorsque je traverse une voie je dois faire attention et suivre mon groupe.

😊 Avant le repas

- je vais aux toilettes et je les laisse propres
- je me lave les mains
- je m'installe à table dans le calme.
- j'attends calmement avant de me servir au self.



😊 Pendant le repas

- je n'apporte aucun jeu, crayons ni autres affaires n'ayant aucun rapport avec le restaurant scolaire
- je me tiens bien à table
- je ne joue pas avec la nourriture et je ne gaspille pas
- je goûte à tout
- je ne crie pas
- je ne me lève pas sans raison et sans autorisation
- je débarrasse mon plateau dans le calme et en respectant les règles de tri des couverts et des déchets
- j'attends mes camarades et l'encadrant dans le calme
- je respecte le personnel, mes camarades et le matériel.



En cas de manquement volontaire ou répété à ces règles de savoir-vivre, je risque les sanctions suivantes :

1^{er} avertissement : être placé seul afin de réfléchir à mes actes.

2^{ème} avertissement :

- Pour les élémentaires : Prendre le déjeuner suivant avec les maternelles, Un mail d'avertissement sera envoyé à la famille.
- Pour les maternelles : Un mail d'avertissement sera envoyé à la famille

3^{ème} avertissement : un avertissement pour manquements répétés au règlement signifié aux parents par courrier.

4^{ème} avertissement : une convocation des parents et de l'enfant en mairie.

5^{ème} avertissement : une exclusion du restaurant scolaire pendant une semaine.

6^{ème} avertissement : une exclusion définitive signifiée aux parents par lettre recommandée avec accusé de réception, une semaine avant le renvoi.

Pour le 5^{ème} et 6^{ème} avertissement en cas de non-respect des parents, des décisions prises par la municipalité des sanctions seront appliquées :

- Prix du repas x2 pour le 5^{ème} avertissement
- Prix du repas x4 pour le 6^{ème} avertissement

😊 **Après le repas (après la pause du déjeuner avant d'entrer en classe)**

- Je vais aux toilettes et je les laisse propres
- Je me lave les mains
- Je rentre en classe calmement

😊 **Sur la cour**

- je joue sans brutalité
- je respecte les consignes de sécurité données par le personnel
- je respecte le matériel
- je respecte mes camarades
- je respecte le personnel



😊 **A la garderie**

- je respecte le personnel et mes camarades
- j'agis avec chacun comme j'aimerais qu'on le fasse avec moi.

Le Maire ou son représentant est chargé de l'exécution de ce règlement qui sera affiché au restaurant scolaire et à la garderie.

A Locmaria-Grand-Champ, le 13/05/2024
Le Maire, Martine LOHEZIC

Signatures des parents
Nom(s)-Prénom(s)

Signature de l'enfant
Nom-Prénom